

LYCÉE NOUVEAU DÉPART AUVERGNE

*Un nouveau Dispositif de Retour
à l'École (DRE)
pour les*

**Lycéens allophones nouvellement arrivés en Auvergne
Lycéens de l'Académie en situation de décrochage scolaire**

- α Vous avez entre 16 et 25 ans
- α Vous avez interrompu vos études depuis plus de cinq mois
- α Vous avez l'ambition de réussir des études supérieures scientifiques et vous souhaitez obtenir un **BAC S**

**POUR REJOINDRE CE DISPOSITIF AU
LYCÉE MASSILLON DE CLERMONT-FERRAND**

Tél : 04.73.98.09.70

Email : vanessa.danglard@gmail.com



Région académique
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES



Secrétariat général de
l'Enseignement catholique



MASSILLON
Ensemble Scolaire International

LE DISPOSITIF LND

Le Dispositif Lycée Nouveau Départ au sein de Massillon propose aux lycéens qui ont interrompu leurs études de les reprendre dans un cadre adapté à leurs objectifs, en l'occurrence un **baccalauréat S** dans la perspective d'études supérieures scientifiques.

LES CONDITIONS

Les lycéens du dispositif LND sont placés sous statut scolaire.

L'effectif est limité à 12 lycéens et lycéennes.

Le recrutement s'effectue sur dossier et entretien de motivation.

Les candidats sont retenus en fonction de pré-requis scientifiques et selon les critères suivants : cohérence des ambitions avec le dispositif LND, motivation pour les études supérieures, adhésion au règlement intérieur de l'établissement.

LE CURSUS

Chaque lycéen relève d'un projet individualisé en fonction de la situation du candidat : Français langue étrangère, baccalauréat en un, deux ou trois ans, à compter de la Première S. Le niveau requis dans les disciplines scientifiques est celui de la classe de Seconde.

Cours spécifiques : français, mathématiques, sciences physiques, SVT, histoire-géographie, anglais ;

Cours adaptés : Français langue étrangère (lycéens allophones) ;

Cours intégrés : TP Sciences, langues vivantes et EPS.

Pour faciliter leur intégration, les lycéens du dispositif LND participent à la vie de l'établissement ainsi qu'aux projets spécifiques de la série S. Ils bénéficient également d'un tutorat réalisé par les lycéens de Première S, dans le cadre de l'Accompagnement personnalisé.

***Ce dispositif est gratuit** – pas de participation financière des familles – et permet de bénéficier sous conditions de revenu d'une Bourse nationale d'études.*

Inscriptions de juin à décembre
Contact : vanessa.danglard@gmail.com